

+Procès-verbal du conseil d'école

Jeudi 20 octobre 2022

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE PRESENTS

Municipalité : M. Mary (Maire) – Mme Bazin (Adjointe-chargée des affaires scolaires)

Représentants des parents titulaires : M. QUEMIN Matthieu, Mme COMIN Karine, Mme LE BAIL Céline, Mme ROBQUIN Aurore, Mme GILLIBERT Christina.

Représentants des parents suppléants : Mme QUEROU Anne-Cécile, Mme LASSALLE Roxanne.

Enseignants : M. Chataigner, Mme Michel, Mme Kebbache, Mme Loubes, Mme Lepaul, Mme Astorgis et Mme Tavanae.

DDEN : Mme Audin-Combeau

MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE EXCUSES

Inspecteur de l'Education Nationale : Mme Vié
Représentants des parents : Mme BERGUIGNAT Marine,

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme Kebbache

Tour de table de présentation.

1. Après adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 16 juin 2022, la séance suit l'ordre du jour.

Procès-verbal adopté.

2. Installation du nouveau conseil d'école

- Accueil des nouveaux parents élus pour l'année scolaire.

- 5 élus titulaires : M. QUEMIN Matthieu, Mme COMIN Karine, Mme LE BAIL Céline, Mme ROBQUIN Aurore, Mme GILLIBERT Christina.

- 3 élus suppléants : Mme QUEROU Anne-Cécile, Mme BERGUIGNAT Marine, Mme LASSALLE Roxanne.

Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Nombre d'inscrits : 177 Nombre de votants : 61 Taux de participation : 34.46%

Votes blancs ou nuls : 6

- Point sur le fonctionnement du conseil d'école :
 - Le conseil d'école est constitué pour l'année scolaire et se réunit au moins une fois par trimestre : les prochaines dates sont **le jeudi 23 février 2023 et le jeudi 22 juin 2023 à 18h.**
 - Le conseil d'école, sur proposition de la directrice de l'école : donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école. Le conseil d'école adopte le projet d'école, reçoit plusieurs types d'informations d'ordre pédagogique, vote le règlement intérieur de l'école et répond aux questions posées par les parents.
 - A l'issue de la réunion, un compte rendu est rédigé et sera affiché dans l'école (sur les portes de la salle de motricité). Il sera aussi mis en ligne sur le site internet de l'école : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette> , affiché sur le panneau d'affichage envoyé par mail aux membres du conseil d'école.
- Concernant les élections au conseil d'école et pour les années scolaires suivantes, **le vote aura lieu exclusivement par correspondance** (plus de vote à l'urne) sur décision de la directrice et après consultation du conseil d'école qui a émis un avis favorable à cette décision.
Accord de toutes les personnes présentes.

3. Bilan de rentrée : présentation de l'équipe, protocole sanitaire, point sur les effectifs.TOTAL à ce jour : **109 élèves** et 92 familles

Classe de PS/MS	Mme MICHEL (enseignante) et Aurore PINEAU (ATSEM) ainsi que Delphine HORSEAU de 11h15 à 12h	22 élèves
Classe de GS/CP	Mme LOUBES (enseignante) et Elodie ELEONORE (aide maternelle)	22 élèves
Classe de CP/CE1	Mme KEBBACHE : enseignante Dany REFFAY (AESH à mi-temps pour 1 élève) Nathalie FIEVET (AESH à mi-temps pour 1 élève)	20 élèves
Classe de CE1/CE2	Mme TAVANAE : enseignante (le lundi, le mardi et le jeudi) Mme LEPAUL : enseignant (le vendredi) Mme ASTORGIS : enseignante stagiaire en complément de Mme Tavanae (le lundi) Amandine DOUMERET (AESH à temps complet pour 3 élèves)	23 élèves
Classe de CM1/CM2	M. CHATAIGNER : enseignant Nathalie FIEVET (AESH à mi-temps pour 1 élève)	22 élèves
Restaurant scolaire, entretien de l'école et garderie	Viviane PALLUAS Marie-José BROCHON	

Le protocole sanitaire : Niveau socle. Le lavage des mains, l'aération et la désinfection des locaux sont maintenus. A ce jour 4 cas positifs dans l'école. Mais rien de plus

4. Vote du règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur a été voté à l'unanimité et il sera consultable sur le site internet de l'école. La Charte de la laïcité à l'École, dont le texte est annexé au règlement intérieur, a été élaborée par le Ministère de l'Education Nationale à l'attention des personnels, des élèves et de l'ensemble des membres de la communauté éducative. Dans un langage accessible pour tous, cette Charte explicite les sens et enjeux du principe de laïcité à l'École ainsi que des autres valeurs et principes de la République. Elle offre ainsi un support privilégié pour enseigner, faire partager et faire respecter ces principes et ces valeurs. Le règlement intérieur et cette Charte devront être lus par les parents et un coupon devra être signé. Le règlement a été voté à l'unanimité.

5. Vie des classes

- **Projet « classe de neige » - du CP au CM2**

Thèmes : activités de neige et découverte du milieu montagnard

Effectif : environ 70 élèves du CP au CM2

L'objectif est de faire partir chaque enfant au moins une fois en classe découverte durant sa scolarité à l'école de Chaillevette. Pour cela, nous organisons une classe découverte tous les 5 ans, ainsi ce dispositif est équitable pour tous les élèves. C'est la 3^{ème} classe de neige organisée dans l'école.

Durée : du lundi 23 janvier au vendredi 27 janvier 2023

Lieu de la classe découverte : hébergement au centre PEP d'Artigues à Campan dans les Hautes Pyrénées (65) et ski à la station de la Mongie.

Contenu pédagogique :

Départ le lundi matin et retour le vendredi dans la soirée.

Chaque enfant effectuera : 1 séance de raquette, 1 séance de randonnée découverte avec construction d'Igloo, 1 séance de ski alpin, 1 séance de ski de fond, 1 séance de jeux de neige et luge, 1 séance découverte chiens de traîneaux, la visite du Pic du Midi en téléphérique et de son musée.

Toutes ces activités seront encadrées par des animateurs professionnels.

Accompagnateurs : les enseignants des 3 classes d'élémentaire et 9 parents d'élèves + 1 AESH + Viviane

Prix total : 21 842€ (soit un coût de 318€ par enfant)

Partenaires pour financer le projet :

La mairie de Chaillevette (demande de 3000€ en attente de réponse), l'association de parents d'élèves (5000€), la coopérative scolaire (9000€ économisés depuis 5 années + tombola), les familles (4830€).

Participation par famille :

Nous avons toutes les autorisations et les familles ont déjà réglé leur participation de 70 euros pour 1 enfant et 100€ pour 2 enfants.

• **Projet « danse » - PS/MS/GS**

Les élèves de maternelle peuvent aussi bénéficier d'un beau projet.

Les enseignantes sont en attente d'une réponse de la compagnie Pyramides. Un spectacle au Carré Amelot à La Rochelle sera présenté aux élèves en avril. Les artistes de ce même spectacle doivent aussi donner une réponse pour intervenir à l'école.

Projet en maternelle cette même année : 2 500€

- 500€ de l'APE
- 1 000€ de la coopérative scolaire
- 1 000 € de la mairie

• **Communication avec les familles :**

Durant le mois de septembre, chaque enseignant a organisé une réunion de rentrée afin d'informer les familles sur le fonctionnement de chaque classe.

La communication entre l'école et les familles se fait par l'intermédiaire du cahier de liaison. Les familles doivent le consulter régulièrement. La communication peut se faire également par boîte mail. De plus, chaque enseignant est disponible pour recevoir les parents sur rendez-vous.

En élémentaire, une rencontre sera proposée à chaque famille courant novembre. Puis deux LSU (livret scolaire unique) seront transmis aux familles fin janvier et fin juin.

Pour les PS, un livret en juin.

- **Evaluations nationales en CP/CE1 :** Tous les élèves de CP et de CE1 de France ont passé les mêmes évaluations au même moment. Les enseignants ont saisi les résultats en ligne. Toutes les familles de CP et CE1 ont été reçues individuellement afin que les enseignantes présentent les résultats et les remédiations qui sont proposées.

Bilan fait par les enseignantes :

Dans l'ensemble, les résultats sont satisfaisants aussi bien pour les CP que pour les CE1.

Les évaluations en français sont davantage réussies en CE1.

Les exercices les moins bien réussis en mathématiques sont la résolution de problèmes, le calcul mental. Nous avons organisé un conseil de maitres afin d'analyser les résultats. Nous avons pu dégager quelques axes de travail :

- pour la résolution de problèmes : la schématisation en barres et programmation dès la PS
- ritualiser l'activité qui consiste à placer un nb sur une droite graduée

Nous avons constitué des groupes d'APC pour la période 2 afin de travailler les compétences moins réussies.

- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** : temps assuré par les enseignants (gratuitement) après la classe le mardi de 16h15 à 17h15 pour un petit groupe d'élèves. Il peut être consacré à une aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.
Un formulaire d'autorisation est remis aux familles (qui peuvent toutefois refuser cette aide).

Pour la première période, plusieurs élèves de CE1/CE2 ont été pris en APC pour améliorer la lecture à voix haute et la lecture fluente. Tous les élèves de MS/GS, ont été pris sur un temps d'APC pour travailler le lexique du matériel de classe.

Pour la deuxième période, les élèves de CP/CE1 seront pris pour travailler la lecture (déchiffrer, fluidité), la résolution de problèmes, le calcul mental.

- **Communication non violente** : depuis la maternelle les élèves de l'école sont formés au message clair. C'est une manière de régler un conflit sans violence et en exprimant et/ou en identifiant ses émotions.
- **Conseil de classe et conseil de délégués** : Chaque classe organise un conseil afin d'échanger sur les problèmes, les propositions ou les remarques de la classe. Ensuite, si des questions concernent toute l'école, elles sont abordées en conseil de délégués. Le premier conseil de délégués a essentiellement permis de répondre aux questions des élèves sur la classe de neige.
- **Site internet d'école** : <http://sites17.ac-poitiers.fr/chaillevette>

Ce site contient les événements de la vie de l'école, les menus, des informations administratives, les comptes-rendus de conseil d'école, le règlement intérieur et des articles de chaque classe.

- **Présentation du registre de sécurité** :

- Ce registre de sécurité comprend 3 parties : l'incendie, les risques majeurs et le risque d'attentat/intrusion.

- Tous les contrôles de sécurité effectués par la mairie sont recensés dans ce registre : contrôle de l'aire de jeux, installation électrique, gaz, extincteurs, chaudière fioul. Il contient aussi un annuaire d'urgence, un plan de masse de l'école où sont indiqués les salles, les sorties et les organes de coupure (électricité, gaz...) ainsi que les consignes et la répartition des rôles de chaque adulte en cas d'incident.

- **Incendie** : Un premier exercice incendie a été effectué le 6 septembre (évacuation en 2 min 18 pour toutes les classes). Tout le monde était prévenu. La classe de Mme Michel n'entend pas le signal mais la mairie est en train de modifier cela.

Le passage d'une commission de sécurité incendie n'est pas obligatoire étant donné la configuration du bâtiment de l'école (5^{ème} catégorie) – toutefois, le passage de la dernière commission de sécurité incendie date de 1994.

Il y a 2 exercices : pour le premier, tout le monde est prévenu et pour le second, personne ne l'est.

- **Risques majeurs** : le PPMS (Plan de Protection et de Mise en Sureté) est rédigé pour prévenir les risques majeurs recensés pour la commune de Chaillevette c'est-à-dire : les séismes ou mouvements de terrain, les feux de forêt, les tempêtes, le transport de matières dangereuses ainsi que les inondations. Si un de ces événements se produit, une cellule de crise sera mise en place au sein de l'école avec des salles de mise en sûreté pour les élèves qui seront confinés dans l'école. **Les parents ne devront pas venir chercher leurs enfants à l'école.**

Un exercice aura lieu en janvier (1 fois par an). Au préalable, diverses activités seront mises en place pour préparer les élèves.

- **Attentat-Intrusion** : un plan de mise en sûreté en cas d'intrusion dans l'école a été mis en place et les élèves de l'école vont effectuer deux exercices en octobre et en mai. Les enseignants vont présenter l'exercice aux élèves sous forme de jeu où il faut se cacher ou s'échapper en silence pour ne pas se faire repérer par Mme Tavanae et le policier municipal. A aucun moment les mots « attentats, intrusion ou terrorisme » ne seront utilisés. Un premier exercice a eu lieu le 21 octobre 2022 et les élèves se sont cachés dans l'école. Le policier municipal Cédric DELMARE et Mme Tavanae ont fait le tour de l'école pour vérifier la fermeture des portes et le silence. Les élèves ont été très silencieux. Depuis l'année dernière, la mairie a investi dans un système de bippers pour transmettre le signal à tout le personnel de l'école. Ce système est très efficace. A noter, des brise-vues ont été installés afin d'opacifier les vitres.

Les travaux ont été faits pour que la cour d'école ne soit pas visible, un interphone/visiophone a été installé.

- **Vie des classes :**

Natation scolaire (GS/CP/CE1/CM2) :

Cette année, les élèves de GS/CP/CE1/CM2 ont débuté le cycle de natation scolaire dès le mois de septembre à raison d'une séance tous les après-midis. Ils se rendent à la piscine de Saujon où ils peuvent, pour certains, apprendre à évoluer dans ce milieu encore angoissant pour eux, pour d'autres apprendre à nager ou se perfectionner.

Ce nouveau rythme est bénéfique car la progression des élèves est bien plus importante.

Sur cette session, nous avons 60 élèves, la mairie a donc dû payer 2 bus par séance afin que nous nous rendions à la piscine de Saujon. Nous remercions la mairie. Malgré la grève d'une compagnie, nous avons pu faire 9 séances.

Ces séances ne pourraient avoir lieu sans la disponibilité des parents accompagnateurs que nous remercions pour leur engagement.

« Silence on lit » de la maternelle au CM2 :

Tous les jours, après la cantine, toute l'école élémentaire s'arrête pour lire. Les élèves et les enseignants sortent un livre ou une revue pour entamer ou poursuivre une lecture silencieuse et personnelle.

L'ouvrage doit être choisi par l'élève sans contraintes. Les seules obligations sont le silence et la possession d'un livre. En maternelle, c'est l'enseignante qui lit.

A partir de la prochaine période, les élèves de CM iront lire des histoires aux élèves des classes de maternelle.

➤ **Classe de PS/MS : Mme MICHEL**

22 élèves + 2 nouveaux jusqu'à décembre. Ils ont pleuré au début mais ça s'est vite estompé. C'est plutôt agréable.

➤ **Classe de GS/CP : Mme LOUBES**

22 élèves : 5 CP et 17 GS. Le climat de classe a été plus difficile à poser car il y avait la piscine. Climat de classe agréable, bonnes habitudes. Quelques électrons libres. Ils sont autonomes. Très grosses différences entre les enfants. Classe encore un peu bruyante. Classe agréable d'ici peu.

➤ **Classe de CP/CE1 : Mme KEBBACHE**

Classe de 20 élèves (6 CP et 14 CE1).

2 AESH (Nathalie FIEVET et Dany REFFAY) à mi-temps pour 2 enfants.

Groupe assez homogène.

Habitudes de travail difficiles à poser en septembre (évaluations nationales et 9 séances de natation) mais maintenant un bon rythme s'est installé.

-Projet en anglais Tom et Lily

-Projet jeux de plateaux, jeux de logique, jeux coopératifs

-Yoga

➤ **Classe de CE1/CE2 : Mme TAVANAE et Mme LEPAUL**

23 élèves : 5 CE1 et 18 CE2. Climat de classe assez compliqué avec des élèves très bruyants et peu attentifs. Il faut poser le cadre régulièrement afin de pouvoir travailler dans de bonnes conditions, nous notons du progrès depuis la rentrée.

- vivre ensemble : solidarité, relaxation, entraide et bienveillance.

Il y a des profils d'élèves très hétérogènes, il est donc nécessaire d'adapter le travail en fonction des besoins des élèves.

Le travail réalisé en CE1 avec Mme Tavanae est le même que celui réalisé dans la classe de Mme Kebbache : les CE1 font la même chose dans les 2 classes.

Dans ce groupe, il y a 3 élèves ayant une reconnaissance de la MDPH avec comme compensation une aide humaine mutualisée. Nous avons donc la chance d'avoir Amandine DOUMERET comme AESH (accompagnement d'élèves en situation de handicap) à temps complet dans la classe. Son aide est précieuse, même essentielle dans cette classe ! Merci à elle pour son efficacité !

Nous avons dans la classe, une stagiaire qui prépare le concours de professeur des écoles. Elle est dans la classe tous les lundis pour observer et pratiquer en prenant la classe sur des temps guidés.

➤ **Classe de CM1-CM2 : M. CHATAIGNER**

22 élèves : 10 CM1 et 12 CM2. Nous sortons d'un cycle voile enchainé au cycle natation. Nous sommes dans les habitudes de travail. Une élève est aussi suivie par une AESH, elle aide aussi d'autres élèves si besoin.

6. Présentation des activités périscolaires (garderie, restauration scolaire, CLAS)

- **Garderie :**

Les horaires de garderie sont : le matin 7h45 - 8h35 et l'après-midi 16h15 - 18h30.

- **Restauration scolaire :**

Tous les élèves mangent lors d'un même service. Vers 12h pour les élèves de maternelle et vers 12h15 pour les autres élèves.

Isolation phonique du restaurant scolaire plus efficace. Mais encore au-dessus des normes par rapport à la sécurité du travail. Les agents ont des protections auditives. Pour les élèves, le climat est plus agréable. Les enfants vident leur assiette dès la PS, ceci a été impulsé par les agents qui ont bénéficié de formations.

Il y a eu des problèmes en début d'année avec le prestataire qui fournit les repas, la mairie a du rapidement gérer la situation. Mais c'est rentré dans l'ordre et la qualité des repas s'est largement améliorée (aux dires des enfants et du personnel). Ça s'arrête au mois de décembre et un nouveau prestataire sera choisi. Nous ne savons pas encore si ce sera en liaison froide ou chaude.

- **CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)**

Cette année, 11 élèves bénéficient de cette aide aux devoirs effectuée par des bénévoles, les lundis et jeudis de 16h30 à 18h depuis lundi 3 octobre. Et ce jusque fin juin. Nous remercions les bénévoles. Une animatrice du SIVOM propose un projet complémentaire.

7. Achats effectués et bilan financier : budget mairie et coopérative scolaire

- **Budget mairie**

Le budget alloué à l'école est de 69€ par élève pour une année civile. Ce budget comprend : les fournitures scolaires, le matériel pédagogique et les manuels, l'achat de séries de livres. A ce jour, tout le budget alloué a été utilisé. Dans les achats importants réalisés cette année : des séries de romans, les fournitures de rentrée (car les familles n'achètent quasiment pas de matériel pour la rentrée : agenda, classeur, trousse vide), des jeux pédagogiques pour les différentes classes.

Un meuble pour la classe de Mme MICHEL a été acheté ainsi que des roues de vélos, du matériel d'EPS.

En plus de ce budget alloué à l'école, la mairie prend en charge : la natation scolaire pour les élèves de GS, CP, CE1 et CM2 (transport + entrées), la maintenance du photocopieur et le coût des photocopies, le réassort pour la trousse à pharmacie, la maintenance du matériel informatique, la connexion internet, le téléphone et les frais postaux. Prise en charge du quotient familial par la mairie.

- **Coopérative scolaire**

Les comptes de l'année 2021/2022 ont été contrôlés. Rien n'a été signalé. La cotisation annuelle des familles est libre et cette année 68 familles/92 ont donné 1 455 €.

Le solde en début d'année scolaire était de : 11 092.33€. Dans cette somme, il y a 10 000€ d'économies pour la classe de neige de 2022/2023 et le projet danse de la maternelle.

8. Les travaux dans l'école

Les bacs à sable ne s'ouvrent plus car ils ont gonflé.
Un néon à changer dans une classe.
La porte entre la salle de sieste et la BCD a aussi gonflé.

L'équipe enseignante est très reconnaissante et remercie M. le Maire, Mme Bazin ainsi que toute l'équipe municipale pour les choix effectués, l'école est une vraie priorité. Des moyens importants sont déployés pour entretenir et améliorer l'école.

Mairie : travaux d'isolation prévus dans la classe de Mme MICHEL. Un relamping est prévu et un changement de chaudière pour une chaudière bois dans le courant d'année 2023/2024.
Des retards sont constatés pour les nouveaux sanitaires de la cour d'élémentaire. Problèmes de couts (augmentation de 20 à 30 %).

9. Questions diverses

Les enseignants souhaitent remercier l'équipe de l'association des parents d'élèves pour son investissement, son dynamisme et son engagement pour les enfants de l'école !
La mairie aussi félicite cette nouvelle équipe et précise qu'ils seront là si besoin.

Sortie voile : Les enfants se sont faits « insulter » à la voile par les moniteurs. Au catamaran, certains enfants ont pris peur et ne se sont pas sentis aidés.

Enseignants : Tous les ans, on entend que les moniteurs parlent fort, sont rugueux. Les consignes doivent être données rapidement et assez fort afin de réagir rapidement, le ton utilisé par les moniteurs dans des conditions d'urgence est normal. Nous comprenons qu'il faille parler fort et vite. Néanmoins, les mots utiliser doivent être polis et bienveillants. Nous allons démêler la situation et faire remonter ces informations à l'inspection et à la CARA.

Garderie : des parents auraient besoin d'un service de garde plus long. Est-il possible de refaire un questionnaire ?

Mairie : C'est compliqué d'élargir mais nous pouvons étudier la question.

Mairie : la fête de Noël le samedi 3 décembre « Les malheurs de Sophie ».

Clôture de la séance à 19H15.

Présidente du conseil d'école
Mme TAVANAE

Secrétaire du conseil d'école
Mme KEBBACHE

